

Analyses de genre et diversité

Projet « Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires d'Afrique de l'Ouest et du Nord »



Rapport pays : Niger



Le projet « Enfants et Jeunes sur les Routes Migratoires en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest » est un projet de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) et du Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) de la Confédération suisse. Il est mis en œuvre par le consortium Helvetas Swiss Intercooperation, Terre des hommes et Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ).

Cette analyse a été commandée par Helvetas Swiss Intercooperation. Son contenu relève de la seule responsabilité de Arkayn & Company et ne reflète pas nécessairement les opinions de Helvetas Swiss Intercooperation.

Mars 2023

Contributrices :

- Imane Gandia – Consultante Niger
- Alexandra Deon – Directrice Arkayn & Company, coordinatrice de la mission

Arkayn & Company

Conseil en coopération internationale

www.arkayncompany.org





Table des matières

Liste des sigles et abréviations.....	3
1. Introduction.....	4
1.1. Le projet « Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest ».....	5
1.2. Objectifs des analyses genre et diversité.....	6
1.3. Approche méthodologique.....	7
1.4. Les profils d'EJM étudiés au Niger.....	11
2. Analyse intersectionnelle de la vulnérabilité.....	14
2.1. Vécu et projet de vie.....	14
2.2. Facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité.....	17
2.3. Discriminations, risques et difficultés.....	19
2.4. Moyens de résilience et relations de pouvoir.....	20
2.5. Accès aux ressources et aux services.....	22
2.6. Besoins spécifiques.....	24
3. Perspectives et recommandations.....	30
3.1. Orientations programmatiques.....	30
3.2. Axes de plaidoyer.....	35
3.3. Associations, structures et initiatives à potentiel.....	37
Annexes.....	40
Annexe 1 - Liste des participant.e.s à l'atelier de pré-diagnostic pays.....	40
Annexe 3 - Liste des consultations.....	41
Annexe 4 - Bibliographie.....	44



Liste des sigles et abréviations

AEC	Alternative Espace Citoyen
ANTD	Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance
ANTLP	Agence Nationale de lutte contre la traite des personnes
APS	Alarme Phone Sahara
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
COOPI	Cooperazione Internazionale
CRF	Croix-Rouge Française
CSI	Centre de Santé Intégré
DREC	Direction Régional de l'Etat Civil, des réfugiés et des migrants
EJM	Enfants et Jeunes en Mobilité
ENA	Enfant Non Accompagné
ETM	Emergency Transit Mechanism
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH
HCR	Agence des des Nations Unies pour les Refugiés
IST	Infection Sexuellement Transmissible
LGBTQI+	Lesbienne, Gay, Bisexuel-le, Trans*, Queer et Intersexe
MAEJT	Mouvement Africain des Enfants et Jeunes Travailleurs
MdM	Médecins du Monde
MdM-BE	Médecins du Monde Belgique
MMC	Mix Migration Centre
OIM	Organisation Mondiale pour la Migration
OSC	Organisation de la Société Civile
SOS FEVVF	ONG SOS Femmes et Enfants Victimes de Violences Familiales
SSI	Service Social International
SSI – AO	Service Social International – Afrique de l'Ouest
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
SSRAJ	Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescent.e.s et des Jeunes
VBG	Violences Basées sur le Genre



1. Introduction

1.1. Le projet « Enfants et jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest »

Face à l'augmentation des mouvements de population sur le continent africain, avec une population en mobilité essentiellement âgée de moins de 30 ans, le projet « *Enfants et Jeunes sur les routes migratoires en Afrique du Nord et de l'Ouest* » a pour but essentiel **de renforcer de façon pérenne les systèmes nationaux et régionaux de protection, d'éducation et d'insertion socioéconomique pour assurer aux enfants et aux jeunes en mobilité (EJM) la protection et l'accès à l'éducation**. Le projet est mis en œuvre par un consortium mené par Helvetas, Terre des Hommes et la GIZ, en collaboration avec ENDA, MAEJT, MdM-BE, MMC, SSI et SSI-AO, avec une première phase dans 5 pays pilotes (Guinée, Mali, Maroc, Niger et Tunisie). Le consortium ne se positionne pas de façon politique sur la mobilité, mais se positionne de manière objective et neutre par rapport aux divers types de mobilité, n'encourageant ni empêchant les choix des EJM, en adressant les vulnérabilités et projets de vie des EJM.

Trois thématiques clés structurent le programme :

1. **La protection** : renforcer et créer des dispositifs d'accompagnement protecteurs des EJM dans les espaces et sur les itinéraires de leur mobilité ;
2. **L'éducation** : favoriser l'inclusion des EJM dans les systèmes éducatifs et les accompagner dans l'acquisition des compétences de vie courantes et dans l'éveil aux métiers ;
3. **L'insertion socio-économique** : appuyer les jeunes en mobilité dans la réalisation de leurs projets de vie à travers l'acquisition de capacités et de compétences adaptées aux réalités économiques.

La digitalisation, comme volet transversal donne une opportunité aux EJM (y compris certains enfants et jeunes vulnérables de la communauté) d'accéder aux formations sur le numérique, le digital et le développement personnel.

Le projet entend agir à quatre niveaux :

1. **Communautaire**, en agissant auprès des EJM ;
2. **Institutionnel** : en renforçant et en collaborant avec les systèmes et organisations nationaux, transnationaux et régionaux ;
3. **Politique** : sur les cadres législatifs et stratégies nationales et régionales ;
4. **Coopération** : avec la Suisse comme partenaire de coopération promouvant les droits des EJM.

Au Niger, et pour le démarrage de cette première phase, le projet est mis en œuvre dans trois zones d'intervention : Niamey, Agadez et Maradi.



1.2. Objectifs des analyses genre et diversité

Les EJM regroupent une très grande diversité de profils, plus ou moins visibles, en fonction de l'intersectionnalité¹ de plusieurs facteurs de diversité comme leur parcours et projet de vie, genre, identité de genre, orientation sexuelle, âge, handicap, statut administratif, origine ethnique, religion, langue, niveau d'instruction, moyens de subsistance, etc. Ces profils peuvent varier dans le temps (par exemple, un enfant accompagné peut devenir non-accompagné ou en conflit avec la loi, un déplacé peut devenir réfugié, etc.) et leur vulnérabilité peut varier en fonction des contextes. Nous utilisons le terme **segments ou profils d'EJM** pour faire référence aux divers facteurs de diversité qui, à un moment donné dans un contexte donné, définissent un sous-groupe d'EJM.

Face à cette diversité et dans une ambition d'inclusion, le consortium du projet s'est engagé à veiller à « assurer l'équité de genre à travers un accès des filles et des garçons, des femmes et des hommes (y compris en situation de handicap) aux mêmes droits et opportunités mais aussi à une équité sociale visant à corriger des inégalités de départ en tenant compte des besoins et intérêts spécifiques des EJM dans les pays d'intervention ». ²

L'objectif de la consultance est de **produire des analyses genre et diversité pour chaque zone d'intervention du projet** afin de mieux **orienter les activités** pour répondre aux **besoins spécifiques des segments d'EJM**, que ce soit dans l'adaptation des services, la sensibilisation ou le plaidoyer.

La mobilité n'expose pas seulement à des risques, elle peut exposer à des opportunités. En termes de genre, par exemple, elle peut contribuer à conférer aux femmes et aux filles une plus large autonomie et réduire les disparités entre les sexes, en permettant aux femmes d'accéder à l'emploi ou aux filles à une formation. L'autonomisation des femmes peut se répercuter d'une génération sur l'autre et marquer profondément la culture et les structures sociales du pays d'origine.

¹ L'intersectionnalité étudie les formes de domination, d'oppression et de discrimination, non pas séparément, mais dans les liens qui se nouent entre elles, en partant du principe que les différenciations sociales ne sont pas cloisonnées, ou encore que les rapports de domination entre catégories sociales ne peuvent pas être entièrement expliqués s'ils sont étudiés séparément les uns des autres. L'intersectionnalité entreprend donc d'étudier les croisements et intersections entre ces différents phénomènes.

² Document de projet EJM



Les objectifs spécifiques des analyses pays sont les suivants :

Objectifs spécifiques	Rapport pays
Comprendre les segments d'EJM particulièrement vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> • Zone d'intervention & pays • Caractérisation, relations entre les différents groupes, critères de différenciation (liés aux critères de vulnérabilité et d'exclusion), accès ou barrières d'accès aux biens et services, accès aux services de protection, éducation et insertion économique, rôles respectifs, accès aux ressources, capacités, vulnérabilités, risques, lien et interactions avec la communauté d'accueil
Identifier les OSC potentielles collaboratrices du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des OSC potentielles collaboratrices du projet et des initiatives à renforcer dans le cadre du Fonds Genre et Inclusion du projet
Donner des orientations pour adapter l'intervention et assurer un accès inclusif	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandations par pilier programmatique & zone d'intervention
Orienter les activités de plaidoyer pour l'inclusion	<ul style="list-style-type: none"> • Axes de plaidoyer par zone d'intervention & par pays

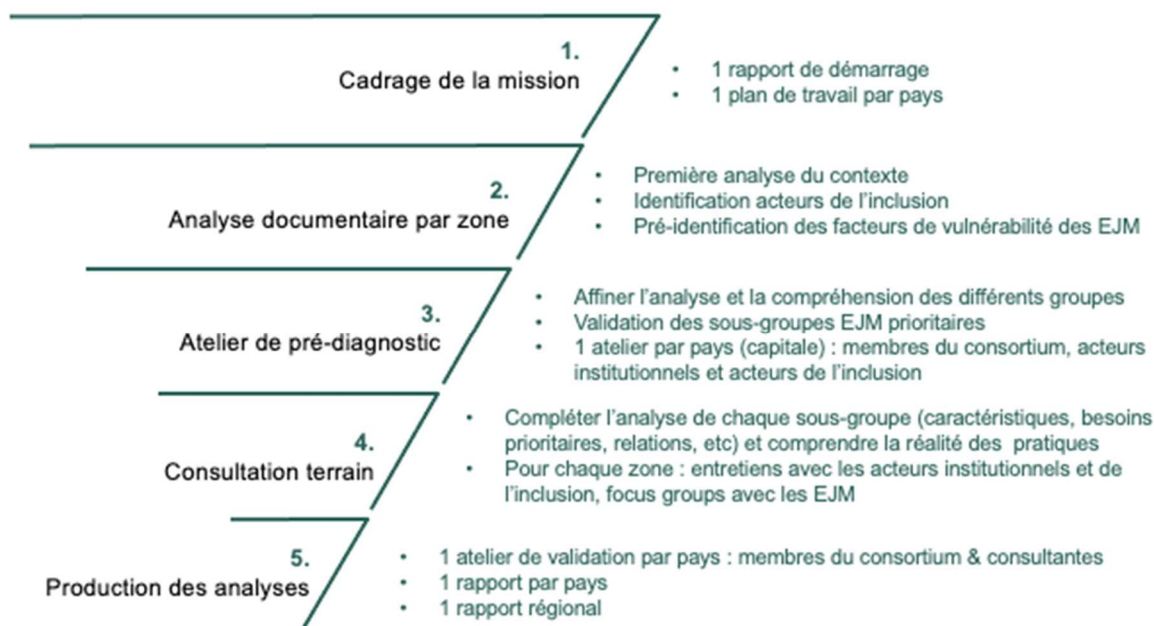
1.3. Approche méthodologique³

Les analyses genre et diversité des zones d'intervention sont des analyses de type qualitatives et participatives, avec une approche méthodologique harmonisée entre les cinq pays d'intervention. Pour chaque pays d'intervention, et suite à une collecte de données, ces analyses ont été réalisées par des expertes genre nationales, avec l'appui d'une coordination internationale pour assurer l'harmonisation de la méthodologie, une même qualité d'analyse et offrir une vision régionale dynamique basée sur les résultats pays. L'approche de ces analyses **n'est pas celle d'un travail de recherche sociologique exhaustif** – l'étude prévoyant trois jours de collecte de données primaires par zone d'intervention. L'objectif est pratique pour le projet, afin de mieux comprendre de quelle façon l'intersectionnalité des facteurs de diversité dans les divers contextes de la mobilité des EJM peut les exposer à des risques et opportunités, quels sont leurs besoins spécifiques et quels sont les acteurs pour des potentielles collaborations.

³ Le cadre d'analyse conceptuel et l'approche méthodologique sont détaillés en annexe (annexe 1 : rapport de démarrage).

⇒ Déroulé de l'étude

L'étude s'est déroulée en **cinq étapes** :



La collecte de données primaire s'est déroulée sur trois jours par zone d'intervention, et a permis de consulter⁴ :

- Les sous-groupes d'EJM vulnérables identifiés (4 focus groups⁵) ;
- Les acteurs institutionnels et OSC en lien avec les sous-groupes d'EJM identifiés (24 entretiens).

Lorsque, pour une raison de *Do Not Harm*, la consultation directe des sous-groupes d'EJM n'a pas été possible (EJM victimes d'exploitation ou de traite, trop forte consultation du sous-groupe), les focus groups prévus ont été remplacés par des entretiens avec des acteurs clés en lien direct avec ces EJM. C'est le cas au Niger, où beaucoup des profils vulnérables identifiés sont en situation d'exploitation ou de traite.

Des ateliers de validation ont été organisés dans chaque pays pour présenter aux membres du consortium les premiers résultats et pistes de recommandation, afin d'enrichir et valider les orientations pour la rédaction du rapport final.

⁴ Annexe 3 : liste des consultations

⁵ Avec environ 8 participant.e.s



⇒ **Une segmentation pour comprendre, pas pour catégoriser et figer**

Une segmentation par profils d'EJM a été réalisée pour mieux comprendre, lors de la phase de collecte de données, les facteurs de diversité principaux renforçant la vulnérabilité afin d'identifier, in fine, les implications programmatiques pour assurer une inclusivité des approches. Il ne s'est pas agi de catégoriser ni de figer des profils spécifiques, un même EJM pouvant se retrouver dans plusieurs groupes du fait de la fluidité de la mobilité. L'analyse des données collectées s'est donc attachée à créer des liens et des ponts entre les différents groupes étudiés, afin de refléter cette fluidité.

Face à la multiplicité des facteurs de segmentation des EJM (âge, genre, étape dans le parcours migratoire, cause de la migration, statut, etc.) avant même la prise en compte des degrés de vulnérabilité, l'étude a adopté une approche pragmatique et empirique, en partant de segments génériques connus à date (par la revue documentaire, y compris des analyses de la phase préparatoire du projet) et évidents (pour les acteurs thématiques), pour mener le travail de recherche en entonnoir pour finalement identifier des profils d'EJM plus fins et invisibilisés jusque-là.

Individuel		Familial		Communautaire	Sociétal	
Âge	Genre / identité de genre	Non accompagné / en situation de rupture familiale	Environnement violent / abus au sein de la famille	Normes traditionnelles néfastes liées au segment (ex : mariage des enfants)	Défaillance du système de protection du segment (enfance, genre, pop. touchées par le conflit, etc...)	
Orientation sexuelle	Déjà victime par le passé de VSS	Problématique d'accès aux moyens de subsistance	Parentalité « précoce »	Violence et exploitation communautaire (traite, PFTE, prostitution)	Discriminations systémiques liées au segment	Dynamique de conflits liés spécifiquement au segment
Langue	Ethnie	Problématique de lieu de vie (sans domicile / logement insalubre, lieu de vie dans une zone à risque)		Défaillance du système de protection communautaire pour le segment		
Religion	Non scolarisé / niveau d'éducation bas	Problèmes de santé / santé mentale du tuteur ou d'un membre de la famille		Problématique de disponibilité des services de base pour le segment		
En situation de handicap (physique/mental)	Problèmes de santé physique / mentale					
Grossesse / enfants en bas âge à charge	Profil de mobilité					
Pays	Couleur de peau					

Identification des vulnérabilités spécifiques au segment (vs. génériques liées à la zone / pays d'intervention)

Figure 1-Grille d'analyse des facteurs de vulnérabilité

⇒ **Limites de l'étude**

Représentativité

Les analyses genre et diversité, du fait de leur dimensionnement et de la démarche méthodologique qualitative adoptée, ne relèvent pas d'une approche de recherche exhaustive. Les données collectées ne sont donc pas représentatives de l'ensemble des besoins de l'ensemble des EJM vulnérables : le parti pris adopté a été de privilégier la diversité des profils, tout en intégrant les contraintes liées au dimensionnement de l'étude, afin de mieux comprendre, identifier et prendre en compte les besoins spécifiques des profils d'EJM



vulnérables consultés, avec un objectif pratique pour le programme⁶. Parmi les profils EJM étudiés, d'autres besoins spécifiques que ceux identifiés dans le cadre de l'étude peuvent exister.

Les études n'ont en outre pas pour ambition d'analyser l'ensemble des profils vulnérables d'une zone d'intervention donnée : l'équipe de consultant.e.s s'est donc attachée à forger une méthodologie d'analyse holistique et répliquable, permettant une modélisation au-delà des catégories, pouvant être appliquée pour d'autres analyses de la vulnérabilité sous l'angle genre et diversité.

Biais d'accès

Les EJM consultés ont systématiquement été mobilisés par une structure partenaire connue et acceptée par les EJM, afin de garantir une approche de *Do Not Harm/Ne pas nuire*. Le biais de l'accès est donc à considérer comme élément d'analyse important : seuls les personnes/groupes auxquels un accès a été possible via une structure de mobilisation ont pu être consultés.

⁶ Un groupe d'environ 8 participant.e.s a été consulté par profil d'EJM vulnérables identifié par zone d'intervention.



1.4. Les profils d'EJM étudiés au Niger

À la suite de l'analyse documentaire, de l'atelier de pré-diagnostic et d'entretiens pendant la phase de collecte de données, les profils ont été identifiés pour la phase de collecte de données primaires :

Profils	Zone de consultation ⁷	Caractéristiques clés
Filles et garçons nigérien.ne.s en situation de mendicité	Agadez Maradi Niamey	Filles et garçons nigérien.ne.s âgé.e.s de 8 à 16 ans - originaires des régions de Zinder et Maradi. Ils ont quitté leurs régions ou villages d'origine dans le but d'aller pratiquer la mendicité dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest et du Nord ou dans d'autres régions ou villes du Niger. Certains sont des retournés d'Algérie ou du Sénégal.
EJM vivant dans les ghettos	Agadez	Filles/jeunes femmes et garçons/jeunes hommes âgés de 13-21 ans, venant pour la plupart du Nigeria, du Mali, de la Somalie et du Niger. Souvent non accompagné.e.s et non documenté.e.s
Jeunes migrantes non nigériennes en situation de prostitution vivant dans les maisons closes	Agadez	Jeunes femmes âgées de 17-23 ans, qui viennent pour la plupart du Sud Nigeria. Elles ne parlent ni français, ni haoussa et ne partagent pas la même religion ni la même culture que la population hôte. Elles sont sous la coupe de proxénètes qui les ont amenées dans les maisons closes.
Adolescent.e.s en conflit avec la loi	Maradi	Adolescent.e.s de 14 à 19 ans, originaires de la région de Maradi pour la plupart et du Nord du Nigeria, et issus de familles pauvres.

⁷ Il s'agit de la zone où a été identifié et consulté le sous-groupe d'EJM en question – cela ne signifie pas que l'on ne peut pas retrouver ce sous-groupe dans l'autre zone d'intervention du projet.



Jeunes femmes et enfants non nigériens vivant dans les camps de réfugiés	Maradi	Femmes nigérien.ne.s et nigérian.e.s « chefs de ménage » de moins de 25 ans qui ont fui leurs villages frontaliers du Nord du Nigéria à cause de l'insécurité. Avec des enfants en bas âge à charge (1-5 ans)
Jeunes migrants non nigériens vivant dans la rue	Niamey	Sierra-léonais.e.s de 17 à 24 ans vivant dans la rue, dans l'attente d'une prise en charge de l'OIM pour un retour volontaire après un parcours en mobilité de plusieurs années.
Jeunes femmes migrantes accompagnées d'enfants vivant dans la rue	Niamey	
Jeunes femmes en situation de prostitution	Niamey	Jeunes femmes de 18-24 ans originaires d'Afrique de l'Ouest (Mali-Nigeria-Burkina-Togo-Bénin). Pour la plupart étudiantes, elles sont arrivées au Niger pour trouver un travail ou exercer des AGR mais, manque d'opportunités, mais tombent dans la prostitution afin de pouvoir subvenir à leurs besoins.
Jeunes femmes togolaises et béninoises travaillant comme domestique.	Niamey	Jeunes femmes âgées de 19 à 24 ans, originaires du Bénin et du Togo. La plupart sont accompagnées de leurs parents, venus au Niger pour des raisons économiques. D'autres ont fui des mariages précoces et/ou forcés et sont non accompagnées.
Jeunes hommes LGBTQI+ non nigériens	Niamey	Jeunes hommes LGBTQI+ pris en charge par les ONG financées par le HCR, dont COOPI – viennent pour la plupart du Cameroun et de la Cote d'Ivoire. De retour de Libye ou d'Algérie, et dans l'attente du statut de réfugié afin de pouvoir repartir. Très peu parmi eux ont moins de 24 ans (5 à 6 sur 22 accueillis dans les cases COOPI)



Lors de la collecte de données, un autre profil a été identifié comme particulièrement vulnérables :

- Les mères avec enfant en bas âge sans présence du père ;
- Les filles et jeunes femmes nigériennes domestiques ;
- Les garçons et jeunes hommes togolais, béninois, burkinabès travaillant comme domestiques.



2. Analyse intersectionnelle de la vulnérabilité

Une analyse croisée par thématique est proposée, plutôt qu'une analyse par sous-groupe, afin de pouvoir refléter la fluidité de la mobilité et ne pas créer des silos.

Plusieurs thématiques sont explorées dans le cadre de cette analyse croisée :

- Le **vécu et le projet de vie** : comprendre le parcours passé, présent et futur ;
- Les **principaux facteurs de diversité** renforçant la vulnérabilité, dans une logique intersectionnelle ;
- Les **discriminations, risques et difficultés actuelles** ;
- **Les moyens de résilience et les relations de pouvoir** ;
- **L'accès aux ressources et aux services** de protection, éducation et insertion socio-professionnelle ;
- **Les besoins spécifiques.**

2.1. Vécu et projet de vie

⇒ **Facteurs déclencheurs de la mobilité**⁸

Parmi tous les groupes interrogés, trois raisons principales semblent être à l'origine mobilité, souvent de façon intersectionnelle :

1. **La recherche d'opportunités économiques** : il s'agit, à travers la mobilité de pouvoir aspirer à un avenir meilleur à travers des opportunités économiques plus favorables. Dans le cadre de cette étude, cette situation se retrouve essentiellement chez les EJM étranger.e.s dont l'Europe est souvent la destination, mais aussi dans certains cas le Niger (cas des filles et jeunes femmes de la sous-région en situation d'exploitation ou de prostitution à Niamey). Partir dans le but précis de mendier fait partie des raisons exprimées, principalement des EJM nigérien.ne.s en mobilité interne, et venant pour la grande majorité de la région de Zinder et souvent issus de familles polygames très pauvres ;
2. **Des traditions culturelles et normes sociales de genre** :
 - Envoyer ses enfants mendier dans d'autres régions du pays est une tradition. L'orphelinage et le confiage à un autre membre de la famille, associé à des discriminations avec les enfants du foyer d'accueil, sont souvent à la source d'une décision de mobilité, particulièrement pour les garçons et jeunes hommes ;
 - La fuite d'un mariage précoce constitue une cause de la mobilité, notamment pour les jeunes béninoises et togolaises travaillant comme domestique ;
 - Le rejet et la stigmatisation familiale et sociale liés à l'orientation sexuelle et l'identité de genre sont le facteur déclencheur principal voir unique de la mobilité des EJM LGBTQI+.
3. **L'insécurité** : la fuite de l'insécurité fait partie des raisons importantes de mobilité, notamment pour les EJM nigérian.e.s et nigérien.ne.s du sud du pays.

⁸ Les facteurs déclencheurs présentés ici sont ceux exprimés par les personnes interrogées lors de la consultation : ils ne sont pas exhaustifs ni représentatifs de l'ensemble des personnes en mobilité.



⇒ **Parcours en mobilité**

Parmi les différents types de mobilité qui existent au Niger, celles observées dans le cadre de l'étude auprès des EJM consultés dans les trois zones d'intervention du projet sont les suivantes :

- Des **mobilités internes** d'enfants et jeunes nigériens, souvent originaires de la région de Zinder en mobilité pour mendier, et pouvant ensuite changer de destination (nationale et internationale) au gré des circonstances et des opportunités ;
- Une **mobilité pendulaire**, avec des aller-retours avec le lieu d'habitation pour fuir l'insécurité. Ce type de mobilité est essentiellement observées à Maradi.
- Des **EJM en transit**, pour lesquels le Niger n'est qu'une étape provisoire – soit en début de parcours, ou bien dans une démarche de retour dans leur pays d'origine ;
- Des EJM pour lesquels la zone actuelle constitue une **destination** dans leur parcours de mobilité. C'est notamment le cas des mobilités économiques vers Niamey des filles et jeunes femmes de la sous-région venant gagner leur vie comme domestique ou dans la prostitution.

Agadez est essentiellement une **zone de transit, notamment des retournés d'Algérie ou de Libye**. Il s'agit de la première ville après leur refoulement ou rapatriement à la frontière algérienne, souvent après plusieurs rafles successives. Agadez ne devait être qu'une ville de passage, mais par manque de moyens financiers, beaucoup d'entre eux/elles se retrouvent pour une durée plus ou moins longue à Agadez. D'après le Directeur Régional de l'État Civil, de la Migration et des Réfugiés (DREC), les **enfants non accompagnés (ENA)**, nigériens et étrangers, représenteraient **plus de 60% des refoulés d'Algérie**⁹. Certains d'entre eux étaient pour la plupart initialement accompagnés par leurs parents, qu'ils ont soit perdu, soit qui sont morts sur la route migratoire. **À Agadez et à Maradi, les enfants mendiants**

⁹ Face au manque de statistiques, cet ordre de grandeur reste difficile à confirmer, d'autant plus que les mineurs non accompagnés représentent une faible proportion des migrants qui séjournent dans les centres de transit de l'OIM (source : OIM). Cependant, l'UNICEF a alerté dès 2018 sur le nombre croissant d'enfants migrants expulsés de l'Algérie vers le Niger et mentionne un chiffre de 2000 enfants sur 8000 Africains de l'Ouest expulsés depuis l'Algérie entre novembre 2017 et juin 2018 – sans faire la distinction cependant entre enfants accompagnés et non accompagnés. Dans une interview datée de 2021 auprès de Studio Kalangou (Fondation Hirondelle), la direction régionale de la promotion de la femme et la protection de l'enfant d'Agadez avait indiqué que parmi tous les nigériens rapatriés d'Algérie entre 2014 et 2020, 34% sont des mineurs.

<https://publications.iom.int/system/files/pdf/Ch13-Overview-of-migrants-FR.pdf>

<https://www.unicef.org/fr/communiqu%C3%A9s-de-presse/de-plus-en-plus-d'enfants-migrants-sont-expuls%C3%A9s-vers-le-niger-%C3%A0-mesure-que>

<https://www.studiokalangou.org/14433-lendemain-enfants-nigériens-refoules-algerie>



nigériens en situation de rue constitueraient la **première population en mobilité**, toujours d'après la DREC à Agadez¹⁰, et la Division régionale de la Protection de l'Enfant à Maradi.

Le chemin migratoire des jeunes femmes nigérianes vivant dans des maisons closes à Agadez est similaire : elles ont été refoulées d'Algérie ou Lybie, après avoir remis à des passeurs tout l'argent qu'elles avaient. Abandonnées par les passeurs, elles se retrouvent seules dans la ville et sont approchées par des proxénètes qui leur ont promis un logement et de l'argent en échange de leurs services. En revanche, la dynamique de mobilité des filles et jeunes femmes étrangères à Niamey est différente : elles arrivent souvent directement à **Niamey pour des raisons économiques** afin de trouver des activités génératrices de revenus et **tombent parfois dans la prostitution** pour subvenir à leurs besoins, faute d'autres opportunités. et **gagner de l'argent via la prostitution**. C'est la même chose pour les jeunes femmes togolaises et béninoises travaillant **comme domestiques** à Niamey.

Pour d'autres profils, **Niamey constitue un point d'étape pour le retour dans leur pays d'origine, après un long parcours en mobilité et être passés par Agadez**. C'est notamment le cas des jeunes EJM vivant dans la rue : la plupart des jeunes hommes, des sierra-léonais pour les EJM rencontrés, ont quitté leur pays depuis plusieurs années (environ 5 ans) pour se rendre en Lybie et en Algérie, et essayer d'aller en Italie. Ils ont d'abord été arrêtés dans les prisons libyennes et algériennes, avant de s'enfuir et tomber dans les mains de passeurs qui les ont aidés à passer les frontières nigériennes avant de les déposer à Agadez où ils sont restés sur une durée longue faute de moyens financiers. Arrivés à Niamey pour bénéficier d'un retour volontaire par l'OIM, ils vivent dans la rue faute de place dans les centres de transit de l'OIM, sans moyens financiers ni documentation civile. Le cas des jeunes femmes sierra-léonaises en situation de rue, souvent accompagnées de leurs enfants, est similaire. Elles ont traversé la Guinée, le Mali et le Burkina avant d'arriver à Niamey. Laissées à elles-mêmes, elles vivent dans la rue depuis plus de 2 ans avec leurs enfants, dans l'attente de l'assistance de l'OIM.

Concernant les **EJM de la communauté LGBTQI+**, ils ont souvent déjà tenté de rejoindre l'Europe via la **Libye ou l'Algérie, où ils ont été emprisonnés ou refoulés** du fait de leur orientation sexuelle. Ils ont souvent bénéficié du mécanisme d'évacuation d'urgence et de transit (Emergency Transit Mechanism - ETM) du HCR qui cible les réfugiés et demandeurs d'asile détenus en Libye pour les évacuer au Niger. Dans **l'attente d'obtenir leur statut de réfugié pour pouvoir partir en Europe**, ils vivent cachés dans les cases COOPI par peur de violences.

¹⁰ Sur base d'échanges antérieurs avec la coordination pays du projet, la Direction régionale de la protection de l'Enfant a indiqué comptabiliser environ 33 000 enfants en situation de mendicité à Agadez.



2.2. Facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité

	Principaux facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité - Niger
Individuel	<ul style="list-style-type: none"> • Nationalité (nigérienne) • Origine ethnique • Mineur.e.s • Non accompagné.e.s • Grossesse / mère avec enfants à charge sans présence du père • Religion (Agadez) • Langue (anglophones/arabophones) • Orientation sexuelle et identité de genre
Familial	<ul style="list-style-type: none"> • Famille polygame • Pauvreté familiale
Communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Normes traditionnelles néfastes
Sociétal	<ul style="list-style-type: none"> • Discrimination institutionnelle (LGBTQI+)

Plusieurs éléments de diversité exposent particulièrement aux risques, souvent de façon intersectionnelle :

⇒ La nationalité

La communauté en mouvement la plus vulnérable est la communauté nigérienne, ceci est en grande partie lié à l'absence d'accès aux services de protection, notamment parce que les programmes des organisations internationales ciblent essentiellement les EJM étrangers. Ainsi, la disponibilité ou non de l'assistance des organisations internationales est un élément déterminant pour la vulnérabilité. D'autre part, étant dans leur propre pays, les EJM nigériens semblent développer des mécanismes d'entraide communautaire moins poussés que les autres nationalités d'EJM, et en reçoivent moins de la part des communautés hôtes : étant dans leur propre pays, les communautés hôtes considèrent qu'ils sont davantage en capacité de pouvoir s'en sortir seul (connaissance des services, présence de la famille dans le pays).

⇒ La langue et les différences culturelles et religieuses

La langue est un élément de diversité renforçant la vulnérabilité. Ne pas parler français ni les langues locales (haoussa, tamasheq) est un frein pour l'accès aux services, l'adaptation et l'inclusion au sein des communautés d'EJM (dont beaucoup sont des subsahariens parlant français) ou bien au sein de la communauté hôte. Cette barrière est particulièrement présente chez les jeunes femmes nigérianes du sud que l'on retrouve à Agadez dans les maisons closes, et qui ne parlent donc pas haoussa (au contraire des EJM originaires du Nord du Nigéria), ainsi que chez les jeunes somaliens présents à Agadez.



« Les besoins des filles et jeunes femmes nigériennes sont muets, parce que personne ne les comprend réellement. » *Coordinateur de l'ONG
APS à Agadez*

Pour les EJM nigériens du sud se rajoute à la barrière linguistique la barrière culturelle et religieuse, renforçant leur exclusion. Cette barrière ne s'exprime qu'à Agadez. La différence religieuse, liée notamment au non port du voile et des tenues vestimentaires différentes, y est mal acceptée par la population hôte. Les jeunes femmes sont fortement stigmatisées : elles sont considérées comme sales et impures et n'ont pratiquement aucune chance d'avoir des relations de proximité avec les autochtones à part les personnes qui viennent solliciter leurs services sexuels pour celles travaillant dans des maisons closes. Cette stigmatisation joue aussi dans le cadre de l'activité des jeunes nigérianes en situation de prostitution, qui sont considérées comme plus libres et plus ouvertes que les nigériennes.

⇒ **Le profil de mobilité : Mineur.e.s non accompagné.e.s**

Les mineur.e.s non accompagné.e.s sont très vulnérables de par leur jeune âge, avec une vulnérabilité accrue chez les nigériens et les filles. Livré.e.s à eux-mêmes et souvent sans documentation, ils/elles n'ont pas d'endroit où aller et vivent très souvent en situation de rue. Ils/elles développent des mécanismes de survie négatifs, et sont particulièrement exposé.e.s aux risques d'exploitation et aux violences physiques et sexuelles.

Concernant l'âge, il s'agit aussi d'un facteur d'exposition renforcée aux risques pour les filles prostituées à Niamey notamment, étant plus naïves et demandées par les clients du fait de leur jeune âge.

⇒ **Facteurs familiaux : polygamie et pauvreté**

Deux facteurs familiaux, liés, sont des éléments de diversité renforçant la vulnérabilité. Les enfants et jeunes issus de familles pauvres sont sujets à entrer en mobilité pour subvenir aux besoins de leur famille, d'autant plus dans un contexte polygame, où les besoins en ressources sont d'autant plus importants. Ils sont alors exposés à toutes formes de risques en mobilité (exploitation, violences physiques et sexuelles).

⇒ **Normes traditionnelles néfastes**

Les normes traditionnelles néfastes peuvent aussi être à l'origine de la mobilité, qui va créer toutes sortes de vulnérabilité en chaîne : « tradition » d'envoyer ses enfants en mendicité (EJM nigériens de la région de Zinder), mariage précoce et forcé poussant l'EJM à fuir (EJM togolaises et béninoises notamment que l'on retrouve à Niamey).

⇒ **Orientation sexuelle et identité de genre, associé à une discrimination institutionnelle**

Les EJM LGBTQI+ étrangers consultés sont exposés à de très fortes discriminations et toutes sortes de violences (physiques, sexuelles, enfermement), que ce soit pendant la mobilité avant d'arriver au Niger et une fois arrivés au Niger, où la discrimination institutionnelle y est très forte avec un cadre législatif flou et en révision, prévoyant la criminalisation de l'homosexualité.



Ayant bénéficié du programme ETM du UNHCR d'évacuation de la Libye vers le Niger, ils vivent cachés et exclus de la société, dans l'attente de l'obtention du statut de réfugié qu'ils ont demandé lors de leur retour au Niger, mais qui est difficilement accordé par l'État. Leur objectif est de pouvoir ensuite partir dans des pays plus favorables socialement et institutionnellement à la communauté LGBTQI+.

2.3. Discriminations, risques et difficultés

⇒ Des conditions de vie extrêmement précaires

Ce qui caractérise l'ensemble des EJM qui ont fait l'objet de consultation dans le cadre de cette étude sont leurs conditions de vie extrêmement précaires. La très grande majorité d'entre eux vit en situation de rue (EJM en situation de mendicité, EJM non accompagnés à Agadez, EJM sierra-léonais en transit à Niamey, enfants en conflit avec la loi à Maradi qui retournent souvent dans la rue à la sortie de prison du fait du rejet familial), vivant dans des ghettos de fortune, exposés à des rafles et toutes sortes de violences. Ils vivent du jour au jour et peinent à se soigner lorsqu'ils tombent malades. Pour les jeunes filles se pose le problème de l'hygiène menstruelle puisqu'elles n'ont pas les moyens de s'acheter des protections hygiéniques.

Les jeunes nigérianes qui se prostituent à Agadez vivent dans des maisons closes peu salubres, situées dans des quartiers dangereux de la ville, et extrêmement fréquentées la nuit par la communauté hôte et d'autres personnes en mobilité. Elles dorment dans des chambres de 8 à 10 personnes.

La communauté LGBTQI+ vit quant à elle cachée, logée dans les cases de passage de COOPI.

⇒ Une exposition à toutes formes de risques : violences, exploitation, santé

Les violences constituent un risque majeur pour l'ensemble des EJM : violences verbales, psychologiques, physiques et sexuelles :

- **Des violences de la part de la police**, qui effectue des rafles, notamment dans les ghettos mais aussi dans la rue auprès d'EJM menant des petites activités génératrices de revenus (AGR) sans documentation sur eux ou des prostituées étrangères à Niamey. Ces AGR les rendent visibles donc plus sujets aux rafles ;
- **Des violences communautaires**, à la fois par la communauté hôte par peur des influences négatives sur leurs enfants, mais aussi au sein des communautés d'EJM, notamment dans les ghettos. Les filles et les jeunes femmes sont particulièrement exposées aux viols. A Niamey, les EJM étrangers en transit subissent des insultes et violences de la part de nigériens en situation de rue comme eux. Dans les maisons closes, des disputes violentes explosent régulièrement entre prostituées.

Les risques d'exploitation et de traite sont importants, notamment pour les mineurs non accompagnés, en situation de rue et faisant de la mendicité : c'est à partir de la mendicité que ces enfants sont exposés au risque d'être enrôlés dans des réseaux d'exploitation sexuelle et dans le travail illégal des enfants. Les filles semblent d'autant plus vulnérables car exposées aux risques d'exploitation sexuelle. Les mineurs en situation de rue courent aussi des risques d'enlèvement par des personnes mal intentionnés du fait de leur rattachement à aucune figure adulte.

L'exposition aux **maladies** est un autre risque de beaucoup d'EJM, soit parce qu'ils vivent dehors ou dans des endroits peu salubres, mais aussi du fait de pratiques sexuelles les



exposant aux infections sexuellement transmissibles (IST), comme c'est le cas pour les prostituées à Niamey ou Agadez.

⇒ **Stigmatisation, isolement ou exclusion sociale**

L'ensemble des EJM objets des consultations vivent dans des situations d'isolement voire d'exclusion sociale, à la fois à cause de fortes stigmatisations et de la barrière de la langue pour certaines catégories d'EJM :

- Face à la très forte discrimination et des risques de violence, les **EJM LGBTQI+** en transit vivent cachés dans les cases COOPI, et développent des troubles mentaux ;
- Les **femmes chefs de ménage nigériennes vivant dans les camps de réfugiés de Maradi** sont isolées dans le camp, à la fois physiquement (réléguées au bout du camp) et socialement : elles sont accusées par les autres habitant.e.s du camp d'être des complices des groupes terroristes, surtout pour celles venant de la zone de Madarounfa, connue pour être une zone avec de nombreux enlèvements ;
- Les **EJM en transit anglophones** (sierra-léonais, nigériens), qu'ils/elles soient en situation de rue ou bien vivant dans des maisons closes n'ont aucune collaboration avec la communauté hôte, hostile à leur endroit. Les **jeunes prostituées nigériennes** sont très fortement stigmatisées et se sentent exclues des espaces publics ;
- Les **EJM en conflit avec la loi**, condamnés pour des délits divers (vols, disputes violentes, attaque à armes blanches) sont fortement stigmatisés à leur sortie de prison, que ce soit par la communauté et même leurs familles. Rejetés par leur famille, ils vivent ou retournent en situation de rue, les exposant à des risques en chaîne et à retourner en prison. Renvoyés de leurs écoles dans le cas d'une sentence trop longue, ils sont d'autant plus isolés socialement.

2.4. Moyens de résilience et relations de pouvoir

⇒ **Mécanismes de résilience positifs**

Le mécanisme de résilience positif principal observé chez les EJM en situation de rue est le fait de se **regrouper en communauté**, dans des zones fréquentées pour limiter les risques. Ce regroupement se fait soit par nationalité (cas des EJM sierra-léonais à Niamey) ou bien de façon moins organisée où plusieurs nationalités se côtoient (cas des EJM vivant dans des ghettos à Agadez).

Les filles et jeunes femmes en situation de prostitution, du fait de leur très forte stigmatisation, semblent développer des **mécanismes communautaires plus forts** que d'autres communautés :

- Celles vivant en maison close désignent un leader qui va parler en leur nom et de faire le relais avec les structures de prise en charge en cas de problème. Si le fait de désigner un leader est utile, il n'en reste pas moins que celui-ci est aussi généralement le proxénète qui les exploite ;
- Celles à Niamey, face aux rafles policières dont elles sont régulièrement victimes, ont développé un système de soutien entre elles : soit elles cotisent pour payer la caution d'une d'entre elles qui a été arrêtée, ou bien elles se portent volontaires pour nettoyer les cellules dans les commissariats en échange d'une sanction moins sévère.



Au-delà des mécanismes communautaires, l'autre mécanisme observé, notamment auprès des EJM vivant dans les ghettos à Agadez, est le **développement de petites activités génératrices de revenus** (commerce, couture, petits travaux de maçonnerie). Cependant, ces AGR les exposent à des rafles policières, du fait de la visibilité de leur activité et en l'absence de documentation civile.

⇒ **Mécanismes de survie négatifs**

Les jeunes filles vivant dans des ghettos, afin d'assurer leur protection, notamment contre les violences sexuelles, versent des sommes d'argent à des membres du ghettos chargés alors de veiller sur elles. Cela peut être aussi un mécanisme « forcé », où elles doivent donner de l'argent au membre en question pour éviter qu'il l'agresse.

Afin de pouvoir subvenir à leurs besoins, les principaux mécanismes mis en œuvre par les EJM qui ont fait l'objet de cette analyse sont les suivants :

- La mendicité, qu'elle soit la cause de la mobilité ou bien sa conséquence ;
- La prostitution, qui peut aussi constituer un mécanisme de résilience secondaire, notamment pour les jeunes filles dans la mendicité si les sommes d'argent rapportées ne sont pas suffisantes ;
- Le vol et la petite délinquance.

Pour les EJM en situation de mendicité, qu'ils estiment être une situation bien payée et « normale », tout l'enjeu est de pouvoir les protéger, et/ou les sortir s'ils le souhaitent, de ces mécanismes qui les mettent à risque.

⇒ **Relations de pouvoir**

Plusieurs relations de pouvoir s'exercent :

- De la part des **proxénètes** au sein des maisons closes, qui sont à la fois ceux qui ont « recruté » les filles et les jeunes femmes, et ceux qui exercent souvent le rôle de leader de la communauté, renforçant la dépendance des jeunes filles à cette figure ;
- De la part des **marabouts**, de la part de certains EJM en situation de mendicité qui sont sous leur coupe ;
- Au sein de **la communauté d'EJM**, notamment au sein des ghettos, sans pour autant avoir une compréhension claire des relations de pouvoir, si ce n'est celle entre filles et garçons responsables de leur protection contre de l'argent.

Il est important de noter que la mobilité n'expose pas seulement à des risques, elle peut exposer à des opportunités. En termes de genre, par exemple, elle peut contribuer à conférer aux femmes et aux filles une plus large autonomie et réduire les disparités entre les sexes, en permettant aux femmes d'accéder à l'emploi ou aux filles à une formation. L'autonomisation des femmes peut se répercuter d'une génération sur l'autre et marquer profondément la culture et les structures sociales du pays d'origine.

De même, pour les EJM souffrant de discrimination de par leur orientation ou identité sexuelle, la mobilité offre des opportunités d'inclusion sociale dans d'autres contextes.



Pour que la mobilité offre des opportunités aux profils les plus vulnérables, il faut un cadre protecteur et inclusif.

2.5. Accès aux ressources et aux services

⇒ **L'accès aux services repose en grande partie sur les organisations internationales**

La protection et l'insertion des EJM au Niger repose fortement sur **l'appui des ONG internationales, dont les programmes s'adressent essentiellement aux EJM étrangers**, et qui soit fournissent les services eux-mêmes, soit appuient les institutions étatiques financièrement ou en ressources humaines. Pour les EJM nigériens, la situation est beaucoup plus compliquée car l'Etat, qui est le garant principal de leur protection, manque parfois de moyens et de volonté. D'autre part, le niveau d'information sur l'existence de certains services constitue une réelle barrière d'accès à ces services, surtout pour les jeunes filles, qui ont d'une façon générale moins d'information et peur de s'exposer. Beaucoup d'EJM, notamment ceux qui vivent dans les ghettos comme à Agadez, ne connaissent pas l'existence de certains services comme ceux de la réunification familiale. L'accès aux ghettos est en outre délicat pour les ONG internationales, sous peine d'attirer l'attention de la police et mettre à risque les EJM y vivant.

L'accès à l'information et aux services semblent plus compliqués à Niamey, où les acteurs existent mais sont moins nombreux et moins coordonnés que dans des zones dites d'urgence humanitaire.

En général, l'accès aux différents services (santé, éducation et insertion professionnelle) pour les EJM en général reste assez limitée, aussi dans la très grande majorité des cas ils n'ont pas les ressources pour payer ces services (de santé notamment).

⇒ **Disponibilité et accès aux services de protection**

- **Logement** : d'une façon générale, dans les trois zones d'intervention du projet (Agadez-Niamey-Maradi), un réel problème de logement se pose pour les EJM qui ont été l'objet de cette analyse. La grande partie de ces EJM vivent soit dans la rue, ou dans les logements insalubres ou dangereux comme les ghettos ou les maisons closes. Les centres d'accueil opérationnels sont insuffisants. Pour ceux opérationnels, ils sont soit pleins (comme le camp d'accueil de l'OIM) ou ne répondent pas aux besoins des EJM (insalubrité avec des conditions proches de celles des ghettos, absence d'espace séparé pour les filles et les garçons).¹¹
Pour certains publics cibles particulièrement à risque et/ou stigmatisés, comme la communauté LGBTQI+, des cases de passage existent au niveau des ONG partenaires du HRC, pour assurer leur protection.
- **Santé** : la barrière principale aux services de santé publics (CSI, hôpitaux) est la barrière financière et pour les migrants issues de pays ne parlant pas le français, la langue

¹¹ La stigmatisation des EJM peut aussi être une barrière au logement, notamment à Agadez et y compris pour ceux qui ont les moyens de payer un loyer (non rencontrés dans le cadre de cette étude) : ils sont alors amenés à vivre dans des quartiers périphériques, moins desservis en eau et en électricité.



constitue également une barrière. L'accès gratuit passe surtout par l'appui des ONG internationales, notamment MdM Belgique à Agadez, qui fournissent des soins de santé de base pour les migrants surtout internationaux. L'accès à ces services est assez limité pour les migrants d'origine nigérienne, et les EJM en situation de rue, étrangers ou nigériens, ne connaissent souvent pas ces structures.

Pour la communauté LGBTQI+ et les filles et jeunes femmes en situation de prostitution, la principale barrière est celle de la stigmatisation, notamment de la part du personnel de santé. Beaucoup témoignent ne pas se rendre dans les centres de santé, sauf en cas d'extrême urgence.

Pour les EJM en situation de rue s'ajoute la peur d'être raflé par la police s'ils se rendent dans des centres de santé.

- **Accès aux droits** : l'accès aux droits est très compliqué pour les EJM de la communauté LGBTQI+ au Niger, à qui le droit d'asile est souvent refusé. Le gouvernement a pris des mesures strictes contre les personnes de cette communauté, et le code étant en révision, le cadre législatif reste flou, mettant à risque même les organisations travaillant avec cette communauté.

Pour les autres EJM, la principale barrière dans l'accès à leurs droits est la documentation civile : soit parce qu'ils n'ont pas été déclarés à l'état civil à leur naissance (EJM nigériens), soit parce que leurs papiers ont été volés ou confisqués sur le trajet migratoire.

Pour les prostituées étrangères à Niamey, la problématique principale concerne leur absence de titre de séjour et de carte médicale obligatoire pour toute étrangère travaillant dans la prostitution, renforçant leur exposition aux rafles policières. L'absence de cette documentation est aussi une problématique pour les filles et les jeunes femmes étrangères travaillant comme domestique.

⇒ **Accès aux services d'éducation**

Les écoles publiques sont ouvertes à tous les enfants, à condition de pouvoir présenter des papiers d'identité. La première barrière est donc le manque de documentation civile, suivi de la barrière linguistique pour les personnes originaires de pays non francophones. A cela se rajoute le fait que la plupart des EJM étrangers sont au Niger de manière temporaire et ne trouvent pas la nécessité de s'inscrire dans les écoles. Pour les jeunes nigériens, surtout ceux qui pratiquent la mendicité, il n'y a également aucun intérêt pour l'éducation formelle, car ils sont déjà habitués à gagner de l'argent et le fait d'aller à l'école ne leur permettrait pas de gagner cet argent.

⇒ **Accès aux services d'insertion professionnelle**

Il est très difficile pour une personne étrangère en mobilité, notamment non-francophone, de trouver un emploi au Niger, d'abord à cause de la barrière linguistique, mais également du fait d'une certaine méfiance vis-à-vis de ces étrangers par la communauté hôte. Les EJM étrangers sont alors obligés de se contenter de petits boulots, souvent mal payés et qui peuvent aussi être dangereux. Le fait que la majorité manque également de documentation civile est aussi un grand obstacle : sans documentation civile, il est quasiment impossible d'accéder à des services d'insertion professionnelle, pour les nigériens comme pour les étrangers.

Aussi, les formations disponibles ne semblent pas suffisamment adaptées à leurs besoins, étant longues et ne permettant pas d'avoir un revenu immédiat pour pouvoir subvenir à leurs



besoins et/ou créer les conditions pour retourner dans leur pays ou continuer leur chemin. Ces formations peuvent aller de 3 à 6 mois voire 1 an et plus pour les formations diplômantes.

2.6. Besoins spécifiques

Les besoins spécifiques sont la résultante des vulnérabilités créées par les facteurs de diversité, les discriminations et les risques liés, ainsi que la (non) présence des services. Cette partie est structurée en deux grandes parties :

1. Une présentation des grands besoins en termes de protection, éducation, insertion professionnelle ;
2. Le détail des besoins spécifiques par profil et par pilier programmatique, présentés sous forme de tableau.

⇒ Besoins en termes de protection

Face à la situation d'extrême précarité des EJM consultés dans le cadre de cette étude, les besoins majeurs en termes de protection sont de pouvoir subvenir à leurs besoins de base :

- Un logement décent et sûr, que ce soit pour les EJM en situation de rue ou les filles et jeunes femmes vivant dans les maisons closes. En effet, les maisons closes deviennent de plus en plus bondées et difficiles à vivre, et elles trouvent difficilement des personnes qui voudraient bien leur louer des chambres dans la ville, et n'en ont pas les moyens. Pour les filles et les jeunes femmes d'une façon générale, un logement sûr signifie aussi un logement qui les protège des risques de VBG qu'elles pourraient subir des personnes avec lesquelles elles vivent, donc avec des espaces séparés par exemple entre filles et garçons.
- Subvenir à leurs besoins primaires : nourriture, hygiène (dont hygiène menstruelle pour les filles et les jeunes femmes), soins de santé.

Concernant plus spécifiquement la santé, les femmes et les jeunes filles ont besoin d'avoir accès à des soins de santé poussés (accès aux services de SSR et de planification familiale, traitement des IST, prise en charge holistique des VBG). Pour les jeunes femmes en situation de prostitution, l'autre besoin est l'accès aux centres de santé pour des soins avancés, particulièrement contre les infections et les grossesses précoces, puisqu'elles n'ont généralement accès avec les organisations internationales qu'aux soins de base, mais très rarement de vaccins contre les infections ou l'accès aux services de SSR. Pour les femmes qui ont à charge des enfants, un accès gratuit à la santé materno-infantile¹² est primordial, de même qu'un appui social et psychosocial pour les enfants, qui doivent prendre en compte également l'accès à la protection pour leurs enfants.

Le besoin en documentation civile est un point sur lequel ont insisté la plupart des organisations rencontrées. Les EJM devraient avoir le droit de circuler librement mais ne le peuvent pas. Une solution serait de mettre en place un système d'accès à la documentation civile, même provisoire. Pour la communauté LGBTQI+, une assistance juridique pour revendiquer leurs droits, notamment le droit d'asile semble primordiale – l'accession à ce droit passe aussi très certainement par un plaidoyer auprès des autorités.

¹² Le Niger a mis en place la gratuité des soins de base pour les enfants de moins de 5 ans, mais qui reste partiellement opérationnelle, avec un reste à charge pour les familles parfois important.



Enfin, la vulnérabilité étant aussi dépendante de l'accès aux services disponibles, deux besoins émergent :

- Pour les EJM nigériens, le besoin de pouvoir accéder aux services de protection (mais aussi d'éducation et d'insertion) offerts par les ONG internationales ;
- Pour les EJM en situation d'isolement social fort (EJM en situation de rue, vivant dans les ghettos) qui n'ont généralement aucune connaissance des services disponibles, que ce soit ceux de protection dans leur situation actuelle, mais aussi dispositifs de retour volontaire par exemple, l'accès à l'information est donc un besoin majeur pour ce groupe cible.

L'acceptation communautaire, la protection contre les agressions dont ils peuvent être victimes dans la rue et l'accès aux services juridiques et judiciaires (qui est très limité), est aussi un besoin de plusieurs profils d'EJM, notamment les EJM étrangers et les EJM en situation de rue/mendicité.

⇒ **Besoins en termes d'éducation et d'insertion professionnelle**

D'une façon générale, les EJM objets de la consultation, notamment à Agadez et Niamey, se considèrent être dans une situation transitoire (mais qui souvent dure des années) et n'expriment pas le besoin de suivre une scolarisation ni une formation, pensant repartir très vite. L'enjeu est donc de pouvoir créer les conditions éducatives et professionnelles favorisant la suite du parcours, et permettant de limiter le temps passé dans la zone actuelle. Il s'agit donc de pouvoir offrir des dispositifs leur permettant de générer rapidement l'argent nécessaire pour pouvoir à la fois subvenir à leurs besoins actuels et pour pouvoir continuer leur route, et favoriser leur insertion éducative ou professionnelle dans la destination choisie.

Pour les EJM en situation de rue ou mendicité, l'éducation n'est pas leur priorité étant donné la précarité de leur situation : il s'agit d'abord de pouvoir subvenir à leurs besoins primaires afin de pouvoir envisager une scolarisation. Des dispositifs hybrides semblent nécessaires, combinant AGR, éducation et formation professionnelle. Il s'agit aussi de pouvoir les ouvrir à d'autres perspectives que la mendicité afin de construire un projet de vie, en leur faisant découvrir d'autres activités ou métiers.

Les EJM en conflit avec la loi ont souvent déjà commencé à travailler dans des garages ou des ateliers de coutures, et souhaitent avoir un appui pour ouvrir leur propre commerce et aider leurs familles. Ils souhaitent construire un projet de vie digne et n'expriment pas de volonté de rescolarisation.



⇒ **Détail des besoins spécifiques par profil**

Afin de pouvoir sortir d'une segmentation figée et pouvoir répondre de façon intersectionnelle à des besoins spécifiques qui se présenteront, ceux-ci sont exprimés par grand type de profil répondant notamment à des facteurs de diversité renforçant la vulnérabilité. Dans une logique intersectionnelle, un même EJM peut faire partie de plusieurs profils, dont les besoins spécifiques s'expriment dans chacun de ces profils. Ainsi, les besoins spécifiques d'une fille mineure non accompagnée en situation de rue et victime de VBG seront exprimés dans les profils « filles et jeunes femmes », « mineur.e.s non accompagné.e.s en situation de rue », « victimes de VBG ».

Profils	Besoins spécifiques - Protection	Besoins spécifiques - Éducation	Besoins spécifiques – Insertion socio-professionnelle
Filles et jeunes femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et accès gratuit aux services SSRAJ/PF • Solution d'hébergement les protégeant des risques de VBG 	<i>N/A - Pas de besoin spécifique exprimé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance des dispositifs • Dispositifs de formation professionnelle adaptés à leurs projets/envie • Fonds d'amorçage
Victimes de VBG	<ul style="list-style-type: none"> • Centre d'accueil et d'écoute • Solution de logement d'urgence • Prise en charge holistique (médicale, psychosociale, juridique) 	<i>N/A - Pas de besoin spécifique exprimé</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Accès a des formations courtes sur des metiers comme la couture ou la coiffure
Mères avec enfants à charge sans présence du père	<ul style="list-style-type: none"> • Accès gratuit à la santé materno-infantile • Appui psychosocial des enfants • Appui social pour les besoins de l'enfant (vêtements, 	<ul style="list-style-type: none"> • Solution pour la garde d'enfants pendant la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Solution pour la garde d'enfants, à la fois pendant la formation et l'activité professionnelle • Fonds d'amorçage



	nourriture, santé, enregistrement, etc.)		
EJM nigérien.ne.s	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux services offerts par les ONG internationales (santé, psychosocial, juridique) • Dispositif d'accueil temporaire et accès aux services de réunification familiale • Documentation civile 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux services offerts par les ONG internationales 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès aux services offerts par les ONG internationales
EJM étrangers en transit retournés d'Algérie / Libye	<ul style="list-style-type: none"> • Informations sur leurs droits et sur les dispositifs d'appui au retour volontaire • Logement temporaire décent • Documentation civile • Insertion / acceptation sociale • Santé et appui psychosocial 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage du français (non francophones) 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs rapides permettant de créer les conditions d'un retour rapide et réussi dans le pays d'origine
Mineur.e.s non accompagné.e.s et/ou en situation de rue – dont en situation de mendicité	<ul style="list-style-type: none"> • Réponse aux besoins de base : hygiène (dont hygiène menstruelle pour les filles), nourriture, santé, appui psychosocial • Accès à un hébergement sûr • Connaissances de leurs droits et des services disponibles dont les dispositifs de retour volontaire • Insertion / acceptation sociale 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs hybrides (scolarisation + formation professionnelle + AGR) • Fonds d'amorçage • Ouverture à d'autres perspectives 	



EJM en conflit avec la loi	<ul style="list-style-type: none"> • Réunification familiale • Santé, appui psychosocial 	<i>N/A - Pas de souhait exprimé de reprendre les études</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Construire un projet de vie digne • Formation professionnelle de type apprentissage / compagnonnage Fonds d'amorçage
Filles et jeunes femmes en situation de prostitution	<ul style="list-style-type: none"> • Hébergement sûr et salubre • PEC holistique et intégrée, de façon sécurisée, y compris pour les soins avancés (peu d'accès avec les ONG) : SSR, soins de santé de base et avancés, tests de dépistage, vaccination, prise en charge VBG • Prise en charge des besoins des enfants à charge 	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs d'insertion professionnelle compatibles avec leur mode de vie • Dispositifs permettant des sources de revenu rapides • Fonds d'amorçage 	
LBGTQI+ étrangers (en transit)	<ul style="list-style-type: none"> • Assistance juridique pour faire valoir leur droits (droit d'asile notamment) • PEC holistique et intégrée au sein d'espaces dédiés et sécurisés : santé, solution de logement d'urgence, écoute et appui psychosocial • Accès à l'information sur la migration (protection 		<ul style="list-style-type: none"> • Passerelle pour faciliter l'insertion dans le pays de destination



	spécifique pour les communautés LGBTQI+)		
Jeunes femmes avec enfants vivant dans les camps de réfugiés	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des besoins de leurs enfants (santé, alimentation, hygiène) • Appui psychosocial • Insertion sociale au sein du camp 	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'AGR



3. Perspectives et recommandations

3.1. Orientations programmatiques

L'analyse a permis d'identifier plusieurs grandes orientations programmatiques. Celles-ci incluent à la fois les mesures programmatiques à l'attention des EJM pour prévenir et réduire les vulnérabilités spécifiques, mais aussi les mesures de renforcement transversal des capacités programmatiques (OSC, digital). Il appartiendra ensuite aux équipes de sélectionner celles jugées prioritaires et réalistes dans le contexte de mise en œuvre du projet, et de les opérationnaliser.

Il s'agira dans la mesure du possible de les inscrire dans les nombreux projets / programmes déjà existants dans les zones d'intervention.

Thème	Constat/Besoin	Recommandation
⇒ Mesures programmatiques pour prévenir et réduire les vulnérabilités spécifiques		
Protection	<p>Le besoin d'un logement salubre et sûr est un besoin partagé par tous les groupes d'EJM vulnérables rencontrés.</p> <p>Les solutions d'accueil sont insuffisantes et souvent inadaptées.</p> <p>Les familles d'accueil sont peu nombreuses et le dispositif peu structuré</p> <p>Les EJM ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins primaires</p>	<p>Renforcer les capacités d'accueil d'urgence (centres d'accueil, familles d'accueil) et évaluer, pour celles existantes, l'assistance nécessaire (appui matériel et logistique, renforcement des capacités en termes de genre et diversité, sauvegarde contre les VBG, etc)</p> <p>Assurer des espaces séparés pour les filles et les garçons et pour les filles/femmes avec enfants à charge .</p> <p>Assurer la présence de kits (dont kits d'hygiène menstruelle) de première nécessité.</p> <p>Pour les EJM nigériens, renforcer les dispositifs d'appui à la réunification familiale.</p>



	<p>Les EJM dans les ghettos / dans la rue ont très peu connaissance de leurs droits et des services disponibles.</p>	<p>Mettre en place/renforcer les mécanismes communautaires pour la sensibilisation aux droits (SSR, dispositifs de retour volontaire, protection de l'enfant, etc) et l'orientation vers les structures de prise en charge (pair éducation ou relais communautaires, en assurant la présence de filles).</p> <p>Appuyer/renforcer AEC dans ses activités de radio communautaire sur les droits à l'endroit des migrants (Agadez).</p> <p>Pour la region de Niamey il existe toujours l'option de AEC, mais également la radio Kalangou de l'ONG Hirondelle qui pourrait aider avec ce genre d'activité. Pour Maradi, il existe des radios communautaires qui pourrait également appuyer.</p>
	<p>Les EJM en situation de rue ont des besoins de base énormes. La peur d'être raflé du fait de leur absence de documentation est une barrière majeure pour se rendre dans les structures de prise en charge.</p>	<p>Assurer la présence des services de base dans les programmes de prise en charge des ONG (hygiène, nourriture, santé)</p> <p>Renforcer le leadership de l'Etat afin qu'il assure la prise en charge de tous les migrants (sans distinction de nationalité) au même titre que les EJM en situation de rue</p> <p>Privilégier les modalités mobiles.</p>
	<p>Les EJM en situation de rue / mendicité sont en situation d'exclusion sociale forte et ne parviennent à manger à leur faim.</p>	<p>Soutenir/renforcer des initiatives de cuisine communautaire, telle que celle mis en place par APS et AEC, lors de journées portes-ouvertes pour les personnes en mobilité, où sont préparés et servis des repas. C'est aussi l'occasion d'écouter les EJM, analyser leurs besoins, et de les sortir de leur isolement.</p>



	Les femmes et les jeunes filles ont besoin d'avoir accès aux services de SSR et de planification familiale, traitement des IST, prise en charge holistique des VBG.	Renforcer le référencement vers les structures de prise en charge Évaluer dans quelle mesure les ONG médicales ont besoin de renforcement de leurs capacités matérielles et comment le projet pourrait y répondre.
	Les jeunes femmes en situation de prostitution ont besoin d'accéder aux soins de santé avancés proposés dans les centres de santé mais sont fortement stigmatisées par les agents de santé.	Sensibiliser les agents de santé sur le besoin de prise en charge de cette population cible. Une sensibilisation basée sur la méthodologie de clarification des valeurs pourrait être envisagée pour permettre une évolution des pensées et comportements.
	Beaucoup d'EJM n'ont pas de documentation civile.	Soutenir la mise en place d'un mécanisme pour aider les EJM à se procurer des documents mêmes provisoires. Pour les EJM nigériens non enregistrés à l'état civil, mettre en place des audiences foraines dans les zones d'intervention en partenariat avec les acteurs étatiques.
	Les EJM filles sont victimes de VBG de la part de la communauté hôte et de personnes en mobilité, et ont besoin d'une prise en charge holistique.	Appuyer les différents centres de prise en charge holistique des violences basées sur le genre « one stop center » pour inclure la prise en charge des migrants qui sont dans le besoin. Les centres existent déjà à Niamey et Maradi mais ne sont pas encore fonctionnels. Appuyer la mise en place du centre d'Agadez. Mettre en œuvre des activités de formation et de sensibilisation sur le changement de mentalités et de comportement concernant le genre comme les Violences basées sur le genre, auprès des communautés hôtes, des personnes en mouvement et des prestataires de services
Education	Les EJM en transit n'expriment pas le besoin d'accès à l'éducation, car ne se considèrent de passage que sur un temps court.	Proposer des dispositifs flexibles de soutien scolaire / d'alphabétisation dans les centres d'accueil des EJM : cours « à la carte » en fonction du projet de vie, durée des cours, horaires adaptés à leur mode de vie et compatibles avec leurs éventuelles AGR.



	La priorité des EJM en situation de rue / mendicité est de pouvoir subvenir à leurs besoins primaires avant de pouvoir envisager une scolarisation	Intégrer dans des dispositifs hybrides de formation professionnelle/développement d'AGR un volet éducation (alphabétisation, soutien scolaire selon l'âge des EJM)
Insertion Socio-Professionnelle	Les dispositifs doivent répondre au besoin de revenus rapides des EJM souhaitant continuer leur parcours et/ou ceux en situation de rue/mendicité en forte précarité.	<p>Orienter vers des dispositifs rapides basés sur l'apprentissage de métiers ouvriers, pour pouvoir à la fois se former à un métier tout en ayant des sources de revenus pendant la formation. Mettre en place des dispositifs hybrides AGR-formation-éducation (alphabétisation par exemple)</p> <p>Accompagner les EJM à définir leur projet de vie une fois arrivés dans leur destination finale, et définir un dispositif d'insertion en adéquation avec ce projet de vie (formation métier, langue, etc).</p>
	Les EJM en situation de mendicité n'expriment pas d'autres envies que celle de rester dans la mendicité qu'ils considèrent comme être une bonne situation pour gagner de l'argent.	<p>Proposer des activités d'apprentissage en contact avec d'autres enfants/ jeunes pour les décloisonner et les ouvrir à d'autres perspectives.</p> <p>Pour ceux sous l'influence d'un maître coranique, mettre en place des activités ciblant les adultes autour de ces jeunes, afin de mieux comprendre les dynamiques qui se jouent pour la personne qui les exploite (si exploitation), et étudier la possibilité avec les acteurs travaillant sur la question la possibilité de proposer des services d'éducation ou d'insertion professionnelle.</p>
	Les EJM en conflit avec la loi ont souvent déjà commencé à travailler dans des garages ou des ateliers de coutures et ont besoin d'un appui financier pour démarrer leur activité.	Appuyer Grandir Dignement pour relancer les projets d'AGR ciblant les jeunes en conflit avec la loi, à la suite de la fin du partenariat avec Swisscontact, qui était jusqu'en décembre passé la seule ONG qui appuyait Grandir Dignement pour le financement des AGR pour les Enfants en Conflit avec la loi



⇒ **Mesures de renforcement transversal des capacités programmatiques**

<p>Renforcement des OSC/ONG</p>	<p>Les EJM nigériens sont particulièrement vulnérables car non pris en charge par les programmes des ONG.</p> <p>L'accès à l'information et aux services semble plus compliqué à Niamey, où les acteurs existent mais sont moins nombreux et moins coordonnés que dans des zones dites d'urgence humanitaire.</p>	<p>Soutenir/ ou mettre en place un cadre de référencement inclusif, efficient et coordonné entre les différents acteurs intervenant dans les mêmes activités, en assurant un accès et une prise en charge des EJM plus vulnérables, y compris nigériens.</p> <p>Pour Niamey, identifier les structures et services de prise en charge existants, comprendre les besoins de renforcement et renforcer les systèmes de référencement.</p>
	<p>Les EJM vulnérables ont une participation limitée dans la prise de décision concernant leurs droits</p>	<p>Assurer que les acteurs de protection facilitent la participation des EJM plus vulnérables dans la prise de décisions, à la fois au niveau individuel (gestion de cas) et au niveau collectif (identification de leurs besoins et élaboration des propositions).</p>
	<p>Les mécanismes de collaboration entre les acteurs de l'inclusion dits « généralistes » sont globalement bon, mais n'intègrent pas suffisamment les acteurs de l'inclusion dits « spécialistes ».</p>	<p>Renforcer la collaboration et les mécanismes de référencement avec les acteurs de l'inclusion ayant un accès ou une expertise particulière (facteur de diversité, profil d'EJM, expertise thématique, etc.)</p>
<p>Digital</p>	<p>L'absence de documentation civile est une problématique majeure, perdue ou confisquée.</p>	<p>Sécuriser numériquement la documentation civile des EJM qui ont encore en possession leurs documents.</p> <p>Rendre disponible ce service auprès des acteurs opérant dans la région de Zinder, zone de départ de beaucoup d'EJM nigériens.</p>



3.2. Axes de plaidoyer

Suite aux constats de cette analyse genre et diversité, plusieurs thématiques peuvent faire l'objet d'un plaidoyer :

⇒ **Sur le plan législatif**

- Rejoindre le plaidoyer pour la révision de la loi 2015-036 relative au trafic des migrants, actuellement très sélective, et qui ne reconnaît que très peu de types de mobilité. C'est une loi qui limite énormément les droits et l'accès aux services des migrants. Le plaidoyer est déjà en cours par plusieurs organisations dont APS, ceci pourra garantir l'accès à des travaux plus dignes et à des conditions de vie meilleures pour les migrants ;
- Rejoindre le plaidoyer en partenariat avec des organismes tels que le HCR sur l'accès au droit d'asile des populations LGBTQI+.

⇒ **Sur le plan des politiques publiques**

- Plaidoyer pour une meilleure prise en compte des EJM nigériens dans les dispositifs de protection/éducation/insertion par l'Etat et par les organisations internationales : documentation de leur ampleur, besoins et vulnérabilités ;
- Intégrer la question de la migration (dans toutes ses dimensions) de façon transversale dans les politiques et les programmes spéciaux mis en place par le gouvernement ; s'assurer que l'ampleur de la migration et le Niger comme pays de transit pour les migrants soit pris en compte de façon plus globale dans les politiques de l'Etat ;
- Faire un plaidoyer pour que la question de la migration reçoive une réponse institutionnelle multisectorielle afin de mieux comprendre les besoins des EJM et pouvoir y répondre de manière adéquate et holistique en impliquant tous les organes de l'Etat qui pourraient apporter une réponse aux besoins primaires des migrants et garantir une prise en charge efficace ;
- Mener un plaidoyer pour l'opérationnalisation et le renforcement des dispositifs d'accueil, et leur adaptation au genre et à la diversité ;
- Faciliter l'établissement de documentation civile, même provisoire, pour faciliter leur accès à tous les services dont ils ont besoin.

⇒ **Sur le plan du renforcement de capacités**

- Assurer le renforcement des capacités des acteurs de première ligne, notamment les agents des agences décentralisées du gouvernement qui sont en contact direct et permanent avec les migrants, sur la question migratoire et les droits des migrants, pour assurer une meilleure prise en charge des migrants qui seront en contact avec eux ;
- Face aux violences policières, mettre en place des séances de sensibilisation et formation sur les enjeux de protection sensibles au genre et à la diversité (VBG, LGBTQI+, mineurs non accompagnés, etc) ;
- Prévoir pour les agents de santé des formations sur les soins respectueux sensibles au genre et à la diversité, et à l'accueil des personnes migrantes.

⇒ **Sur le plan du changement de comportement**

- Soutenir la mise en place de système au niveau des communautés pour lutter contre les normes néfastes et soutenir l'intégration et l'inclusion sociale. Création d'un cadre



- d'échange et de réflexion entre les communautés hôtes et les communautés migrantes autour des questions de cohésion sociale ;
- Faire un plaidoyer au niveau des organisations intervenant à Zinder, zone importante de départ des EJM nigériens partant mendier pour mettre en place des mécanismes de prévention / protection au départ : agir sur les normes sociales et traditions culturelles (sensibilisation communautaire), établissement de documents d'état civil / inscription à l'état civil, etc.



3.3. Associations, structures et initiatives à potentiel

Structure	Catégorie	Axes d'intervention	Groupes cibles	Zone d'intervention	Contribution envisageable dans le cadre du projet
APS	Protection	Promotion des droits des migrants, hébergement et recherche active des migrants en plus de faire du référencement	Jeunes femmes en situation de prostitution	AGADEZ	Soutien aux services SSR avec une approche basée sur les droits, Accès à l'information Renforcement de capacités des EJM et des structures de services sur la question de diversité de genre
ONG TARTITE	Insertion professionnelle	Soutien aux femmes en mobilité dans la région d'Agadez <i>(ONG recommandée par la responsable Espace Société Civile de l'Ambassade de France)</i>	EJM filles	AGADEZ	Appui en insertion professionnelle des femmes et jeunes filles en mobilité
Alternative Espace Citoyen	Protection	Accompagnement des personnes migrantes, référencement. Production d'émissions radios	Jeunes mendiants/ Migrants professionnelles du Sexe/ Vivant dans les Ghettos	NIAMEY AGADEZ	Renseignement sur les droits, recueil témoignages et vécu des migrants via des émissions radios
ONG DIKO	Protection – Insertion professionnelle	Autonomisation et promotion des droits des jeunes filles	EJM filles	MARADI	Renforcement de capacités des EJM filles et des structures de services en matière de genre et diversité



ONG ACE	Protection	Prise en charge des enfants victimes de traumatisme et des personnes en situation de handicap <i>(ONG recommandée par la responsable Espace Société Civile de l'Ambassade de France)</i>	Jeunes personnes en mobilité vivant avec handicap	MARADI	Prise en charge des EJM en situation de handicap
GRANDIR DIGNEMENT	Protection – Insertion professionnelle	Accompagne les enfants en conflits avec la loi	EJM en conflit avec la loi	MARADI/NIAMEY	Mise en place des projets de vies pour les Enfants migrants en conflit avec la loi
SOS FEVVF	Protection	Lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants	EJM filles victimes de VBG	MARADI/NIAMEY	Prise en charge holistiques des survivantes de VBG Appui en formation
IRMA KERDI	Éducation	Appui à la scolarisation des enfants issues de milieux défavorables et enfants non accompagnés ou orphelins.	EJM non accompagné.e.s en mendicité	NIAMEY	Elaboration de projets sur l'éducation des jeunes enfants et inscription des programmes d'insertion professionnelle
FAD	Protection – Insertion professionnelle	Autonomisation des femmes et des jeunes filles, lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles	EJM filles – dont victimes de VBG	NIAMEY	Appui pour l'Insertion professionnelle et scolaire, prise en charge des VBG, formations sur le changement de comportement
APBE	Protection	Lutte contre les violences, prise en charge des personnes à besoins spécifiques, prise en charge holistique des	Hommes LGBTQ/ Jeunes mendiants/ Migrantes professionnelles du Sexe	NIAMEY	Appui en protection des personnes à besoins spécifiques et prise en charge de la santé physique et mentale.



		personnes vulnérables et protection des enfants			
--	--	---	--	--	--

Figure 2-Associations, structures et initiatives à potentiel

⇒ **Présentation détaillée de quelques structures**

APS : Projet de l'ONG national Jeunesse nigérienne au service du Développement durable, qui travaille avec les personnes en mobilité au sens large. Ils font de la recherche active des migrants dans le Sahara, en plus de mettre en place un système de ligne verte pour que les migrants puissent appeler gratuitement pour demander de l'aide ou appeler leurs proches. Ils font également la sensibilisation sur les droits, mettent à disposition des personnes en mobilité une salle d'écoute et font le référencement en cas de besoin. Ils sont basés à Agadez

Alternative Espace Citoyen : c'est une radio communautaire qui fait la promotion des droits humains et c'est également une organisation sociale qui fait un important travail d'information et de sensibilisation de la population sur la situation des personnes en mobilité de plus en plus nombreuses à passer par le Niger. Ils organisaient des espaces sûrs pour les migrants et animent des émissions sur leurs droits et les discriminations auxquels ils font face. Ils sont basés à Agadez

ONG DIKO : C'est une organisation nationale qui travaille pour que les personnes vulnérables, notamment les réfugiés, les déplacés internes et les populations hôtes jouissent d'une protection basée sur le droit et la dignité. Leurs actions visent essentiellement les personnes à besoins spécifiques (PBS) dans la réponse et la prévention ; les enfants notamment les jeunes filles et adolescentes et la prise en charge des violences basées sur le genre, dans la réponse et dans la prévention. Ils mettent des projets en lien avec l'autonomisation des jeunes, la scolarisation des enfants et aussi la réponse contre les exploitations et les abus sexuels. Elle est basée à Niamey et Maradi.

Irma Kerdi : C'est une association nigérienne, qui est partenaire de l'Association Appuis qui est basée en France. L'association a pour objectif d'entreprendre des actions en vue d'améliorer les conditions socio-économiques au Niger et plus spécifiquement celles des populations vulnérables, à travers la lutte contre les inégalités et la défense des Droits Humains. Dans le cadre de son action, l'association promeut l'éducation et la formation professionnelle et agit pour améliorer la condition des femmes et des jeunes filles, la santé et la protection de l'environnement. Ils interviennent dans le domaine de l'éducation des jeunes filles dans les milieux défavorisés et aussi des jeunes enfants non accompagnés ou orphelins, ils ont un internat où ils logent ces enfants. Ils sont basés à Niamey.



Annexes

Annexe 1 - Liste des participant.e.s à l'atelier de pré-diagnostic pays

Prénom, Nom	Structure
Hamissou Housbahou	Grandir Dignement
Moctar Poutia	ONG CIAUD
Seydou Harouna Abdoul Karim	MMC
Hamani Abdou	SONGES
Morena Zucchelli	COOPI
Hama Issa Rachida	MAEJT
Oumarou Hamani	MAEJT
Alhassane Hamidou	ANLTP
Malo Maman	Division de la protection de l'Enfant
Djibo Seyni	ANTD
Manga Kadidiatou	Croix-Rouge française
Mariam Aafir	Croix-Rouge française



Annexe 3 - Liste des consultations

Focus groups

Dénomination du groupe d'EJM	Zone	Détails	Organisation partenaire de mobilisation
Jeunes mendiants nigériens vivant dans la rue	Agadez	De 18 à 23 ans (jeunes garçons, non scolarisés, nigériens)	MAEJT
Enfants en conflit avec la loi	Maradi	De 15 à 16 ans (jeunes filles et garçons, anciens détenus, nigériens)	GRANDIR DIGNEMENT
Migrants non nigériens vivant dans rue	Niamey	De 19 à 24 ans (jeunes hommes , sierra-léonais, ne parlent aucune langue du Niger)	MAEJT
Migrantes non nigériennes avec enfants vivant dans la rue	Niamey	De 19 à 23 ans (jeunes femmes , avec des enfants, sierra-léonaises, ne parlent aucune langue du Niger) Niamey	MAEJT
Jeunes migrants vivant dans les ghettos	Agadez	Pas de focus group (Do Not Harm) Remplacé par des entretiens avec AEC et la DREC	
Jeunes femmes migrantes en situation de prostitution vivant dans les maisons closes	Agadez	Pas de focus group (Do Not Harm) Remplacé par des entretiens avec APS et la CRF	
Jeunes femmes migrantes en situation de prostitution	Niamey	Pas de focus group (Do Not Harm) Remplacé un entretien avec Songes	
Jeunes hommes LGBTQI+	Niamey	Pas de focus group (Do Not Harm) Remplacé un entretien avec COOPI	
Jeunes filles migrantes non nigériennes travaillant comme domestiques	Niamey	Entretien avec le MAEJT	
Jeunes femmes avec enfants vivant dans les camps de réfugiés	Région de Maradi	Pas de focus group (population à +100 km de Maradi) Remplacé des entretiens avec CIAUD, COOPI et l'ONG DIKO	



Entretiens

Prénom, Nom	Structure
Dr Cheffou Azizou	APS - Agadez
Bachir Moussa	CNDH - Agadez
Mr Soukouraji	DREC - Agadez
Cherif Ousmane	ANTD - Agadez
Mr Mamane	CRF - Agadez
Mr Kader	MdM-BE - Agadez
Hassane Seydou	Alternative Espace Citoyen - Agadez
Ado Issouf Kabala	MAEJT - Agadez
Hajia Hadiza	ONG DIKO - Maradi
Moustapha Aliou	GRANDIR DIGNEMENT - Maradi
Mr Hassane	COOPI - Maradi
Salha Souleymane	SOS FEVVF - Maradi
Saley Garba	ANTD - Maradi
Mr Maliki	DIVISION DE LA PROTECTION DE L'ENFANT - Maradi
Mr Lagaré	CIAUD - Maradi
Mr Hassane	GRANDIR DIGNEMENT - Niamey
Veronica Marcon	COOPI - Niamey
Mr Salissou	SOS FEVVF - Niamey
Hamidou Rabiou	ANTLP - Niamey
Kadidja Manga	CRF - Niamey
Malo Maman	DIVISION DE LA PROTECTION DE L'ENFANT - Niamey



Ridouane Issa	MAEJT - Niamey
Mr Haidara	SONGES - Niamey
Amandine Vatinet	Responsable Société Civile au sein de l'Ambassade de France au Niger - Niamey



Annexe 4 - Bibliographie

- *Enfants et Jeunes Migrants et Déplacés au Niger : Profils, Itinéraires, Protection et Besoins*- Mixed Migration Center (2021)
- *Jeunes en mobilité en Afrique de l'Ouest*. - Save the Children - Mixed Migration Center (2018)
- *Rapport régional de synthèse : « Quelles protection pour les enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest. Nos positions et recommandations. »* - Projet « Mobilités »
- *Politique nationale de la migration (2020-2035)*
<https://www.migration-spccm.ne/sites/default/files/2021-07/POLITIQUE%20NATIONALE%20DE%20MIGRATION%20.pdf>
- *La gestion des flux migratoires au Niger entre engagements et contraintes*
<https://journals.openedition.org/revdh/4378>
- *Rapport sur les migrations – République du Niger*
<https://www.stat-niger.org/wp-content/uploads/2020/05/MIGRATION.pdf>
- *Migration en Afrique de l'Ouest et du Nord et à travers la Méditerranée : tendances migratoires, risques, développement et gouvernance – Chapitre 13 : Vue d'ensemble des migrants en situation de vulnérabilité bénéficiaires d'une aide dans les centres de transit au Niger – OIM (2019)* <https://publications.iom.int/system/files/pdf/Ch13-Overview-of-migrants-FR.pdf>

